

des sommes considérables pour l'enrayer. Cet argent a été, je crois, dépensé honnêtement; du moins personne n'a jamais prétendu qu'un seul dollar de ce crédit de 1930 ait été dépensé mal à propos sous la direction de notre estimé collègue de Welland (l'honorable M. Robertson). Une grosse besogne a été abattue. Depuis 1930, si mes renseignements sont exacts, le gouvernement fédéral a fourni à chaque province, et il y en a 9, de grosses sommes d'argent pour combattre le chômage. En sus de ces avances substantielles aux autorités provinciales, le gouvernement fédéral a protégé notre système fiscal en fortifiant nos droits douaniers. Pourquoi? Parce que ce même gouvernement est désireux de voir nos usines actives, et d'empêcher les autres nations d'inonder nos marchés de leurs produits et, par conséquent, de forcer nos ouvriers à chômer. Enfin, le gouvernement fédéral se lança dans la grande aventure de la Conférence économique impériale afin de développer et d'augmenter notre industrie, et par ce fait même assurer plus de travail. Voilà ce que je pense être un assez bon résultat.

J'ai écouté très attentivement mon honorable ami (l'honorable M. Lemieux) qui a parlé avant moi. C'est un homme public de longue expérience, un ancien ministre et un représentant éminent de sa profession. Très souvent dans son discours il s'écriait: "Que fera le Gouvernement pour remédier au chômage?" Mais j'ai attendu en vain de lui une seule suggestion sur ce que nous devrions faire. Quoi qu'il ait été un représentant du peuple pendant 30 ou 40 ans, il reprit son siège sans même faire la moindre suggestion pour aider le Gouvernement à faire face à la situation. Malheureusement, on entend trop de discours de ce calibre dans le Parlement et en dehors; malheureusement on les imprime à la brasse; on les irradie, on les discute partout sur les tribunes et dans les chaires sacrées; on tient des assemblées, et diverses organisations adoptent des résolutions. Mais où sont les critiques qui ont fait une seule suggestion pratique et concrète à ce sujet? S'il y en a, qu'on me les montre. Jusqu'à présent, aucune proposition n'a été faite, si ce n'est celle de mon honorable ami et qui consiste à abaisser le tarif. Que veut-il dire? Que nous anéantissions toutes nos murailles douanières. Si nous adoptions son avis, qu'arrivera-t-il? Que deviendraient les artisans employés dans les industries du pays? Si les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne, tous les pays qui s'efforcent d'introduire leurs marchandises ici, si, dis-je, ces pays trouvaient nos ramparts protecteurs écroulés, le Canada deviendrait inondé de leurs produits, nos usines seraient forcées de fermer leurs portes, et, au lieu

d'avoir 500,000 chômeurs, nous en aurions de 3,000,000 à 4,000,000 traînant les rues.

Comme je le dis, c'est là la seule suggestion qui ait été faite. Il est vrai que l'honorable chef de son parti, dans l'autre Chambre, a dit que nous devrions tenir une Conférence. Nous avons neuf gouvernements provinciaux, et un seul gouvernement fédéral. J'ai remarqué, chez mon honorable ami et chez plusieurs autres qui pensent comme lui, qu'ils essaient de faire retomber sur les seules épaules du gouvernement fédéral actuel la responsabilité entière, non seulement du désarroi mondial des affaires, mais aussi du soulagement de tout le chômage au Canada. Est-ce qu'on va maintenant proposer que le gouvernement d'Ottawa se charge de tout, comme par exemple d'enlever aux gouvernements provinciaux de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise, l'administration de leurs affaires provinciales? Si je le comprends bien, c'est là sa suggestion. Mais il y a plus que cela de suggéré dans les arguments de l'honorable sénateur et d'autres sénateurs. Il y a le sous-entendu que le citoyen n'a aucune responsabilité; que toute la responsabilité retombe sur les épaules des 10 ou 11 hommes qui composent le Gouvernement à Ottawa. Je crois, honorables sénateurs, que c'est justement le temps où chaque citoyen individuellement, chaque société religieuse, chaque organisation, dans le Dominion, doit comprendre ses devoirs et ses responsabilités, au lieu de s'efforcer de tout rejeter sur les épaules de quelques membres du Cabinet à Ottawa. Chaque citoyen et chaque organisation devraient faire tous les efforts pour collaborer et aider à cette entreprise de remédier au chômage. Je conclus en disant que je me sens confiant que cette tentative de mettre sur les épaules d'un seul gouvernement la responsabilité, non seulement du chômage, mais aussi des causes du chômage, ne sera pas appréciée des gens de bon sens de ce pays.

Mes honorables amis de la gauche, et en particulier celui que m'a précédé, ont fait mention de la Conférence économique impériale. L'honorable chef de l'Opposition a dit qu'en 1897 la préférence impériale, accordée par le gouvernement de sir Wilfrid Laurier, était un don gratuit purement et simplement; qu'à cette époque son gouvernement n'eut pas même l'idée de demander au gouvernement impérial une préférence en retour. Cela n'est vrai qu'en partie, parce que, quoique le gouvernement de sir Wilfrid Laurier ne s'abouchât pas directement avec le gouvernement britannique pour lui demander des préférences réciproques, il est clairement prouvé par les délibérations de notre Parlement que le but